

Chamagnieu, le 11 juin 2026



Regards croisés avec le territoire – Atelier 1 Projets connexes et synergies avec les territoires

Synthèse de la Commission Territoriale de Concertation des Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan

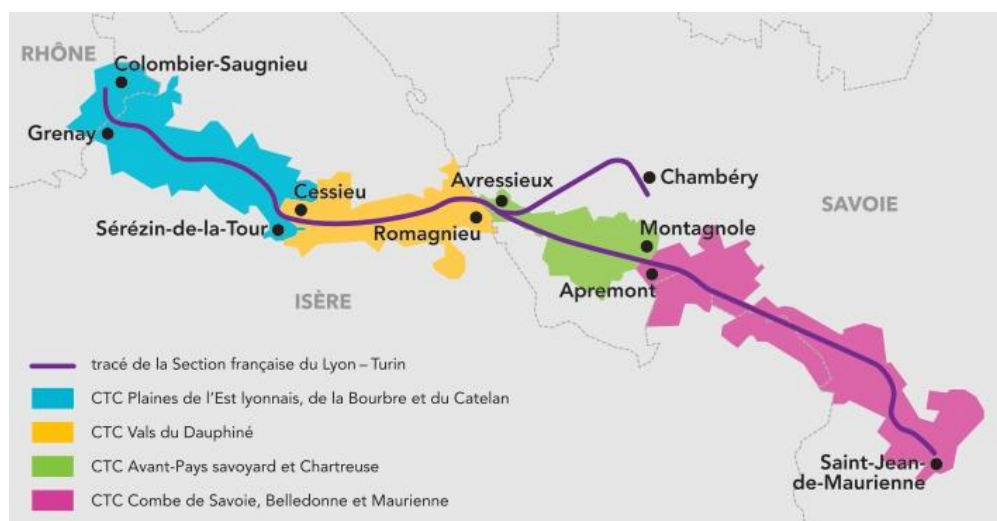
Depuis le printemps 2025, SNCF Réseau poursuit une démarche de concertation continue avec les territoires concernés par le projet de Section française du Lyon-Turin. Dans ce cadre, les Commissions Territoriales de Concertation ont été mises en place à l'automne 2025, sous l'égide des préfetures de Savoie et d'Isère. Après une première session organisée en septembre 2025, une nouvelle série de rencontres s'est tenue en juin et juillet 2026 afin de présenter les avancées du projet, de recueillir la connaissance et les contributions des acteurs locaux et d'éclairer les études d'Avant-Projet Détaillé (voir *définitions en annexe 2*).

Le présent document restitue les principaux échanges de la journée d'ateliers du 11 juin 2026 dans les plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan. Il ne reprend pas de manière exhaustive l'ensemble des contributions, qui font l'objet d'un tableau détaillé transmis aux participants, et ne préjuge ni des conclusions des études en cours ni des décisions à venir.

Partenaires financiers



Carte des périmètres des 4 Commissions Territoriales de Concertation



SOMMAIRE

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE	3
Les ateliers de travail proposés	3
ATELIER 1 : PROJETS CONNEXES ET SYNERGIES AVEC LES TERRITOIRES	4
1. Développement économique et agricole du territoire	5
2. Mobilités et continuités entre les territoires	6
3. Protection des milieux naturels, des zones humides et gestion de la ressource en eau	7
4. Logement	8
5. Loisirs et tourisme	8
6. Synthèse de l'atelier 1	9
CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS	10
Annexe 1 – Structures participantes	11
Annexe 2 – Lexique	12

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

LES ATELIERS DE TRAVAIL PROPOSÉS

Organisée sur une journée, cette deuxième session a été structurée autour de trois ateliers consacrés à l'eau, aux projets connexes et à l'insertion paysagère et architecturale. Ces temps de travail visaient à partager les informations disponibles sur le projet, à compléter la connaissance des enjeux et usages du territoire et à identifier les sujets nécessitant un approfondissement dans la poursuite des études. Ils ont également permis de recueillir les attentes et propositions des participants, sans préjuger de leur faisabilité ni des choix qui seront arrêtés à l'issue des études.

LES PARTICIPANTS

Ces ateliers marquent la continuité du dialogue avec les acteurs locaux. Ils permettent de confronter les points de vue entre les différents membres des Commissions Territoriales de Concertation. Ainsi, étaient invités : représentants de mairies, d'EPCI, parlementaires, conseillers départementaux et régionaux, représentants de syndicats de gestion du territoire (SCoT, PNR, gestion de la ressource en eau...), représentants d'associations de protection de la nature, de défense des riverains, représentants des chambres d'agriculture et des agriculteurs, services de l'Etat (DDT, DREAL) et représentants des chambres consulaires (CCI, CMA).

Une cinquantaine de participants ont pris part à cette journée d'ateliers.

La liste complète des structures présentes à cette journée est disponible en annexe, en fin de document.



Atelier de travail – Commission Territoriale des Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan – 11 juin 2026 ©Oktokunst

Les participants ont travaillé en quatre tables le matin puis en trois tables l'après-midi. La composition des groupes visait à croiser les compétences, les échelles territoriales et les types de structures représentés. Les observations ont été localisées sur des cartes et consignées dans des tableaux de contributions. Chaque atelier s'est achevé par une restitution collective des principaux enseignements.

ET DU CÔTÉ DU PROJET ?

La spécificité des Commissions Territoriales de Concertation est de permettre la rencontre et le dialogue entre les principaux acteurs locaux, experts de leurs territoires, et l'équipe technique porteuse du projet. A ce titre, SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, avec l'appui des groupements de maîtrise d'œuvre (MOE) SETEC – Artelia chargés des études et des assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) mobilisés sur les volets environnements, sources et captages et concertation et communication ont animé cette journée et les différents temps de travail (*voir définitions en annexe 2*)

Des représentants de plusieurs services de l'Etat (DDT, DREAL, SGAR) et des acteurs territoriaux étaient également présents afin d'échanger autour du projet et d'observer les différents points de vue.

Intervenants et animateurs :

- Sous-préfecture de l'Isère, arrondissement de La-Tour-du-Pin
- SNCF Réseau, Maître d'ouvrage du projet Section française du Lyon-Turin
- Setec - Artelia, Maîtrise d'œuvre du projet
- Artelia, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet environnement et procédures
- Géotec, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet sources et captages
- Rouge Vif, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet concertation et communication

Monsieur Boisson, sous-préfet de l'arrondissement de La Tour-du-Pin, a ouvert la journée en rappelant l'importance de poursuivre le dialogue avec les acteurs du territoire. Il a invité les participants à partager leurs connaissances, leurs questions et leurs points de vue afin de mieux caractériser les enjeux locaux et d'éclairer la poursuite des études.

Matthieu COCHARD, directeur du projet de Section française du Lyon-Turin, a présenté l'état d'avancement du projet et son calendrier prévisionnel. Il a rappelé l'articulation entre les études techniques et la concertation jusqu'à la finalisation de l'Avant-Projet Détaillé, ainsi que le rôle des Commissions Territoriales de Concertation dans ce processus. La vidéo "L'essentiel de la Section française du Lyon-Turin" a été diffusée en introduction.

ATELIER 1 : PROJETS CONNEXES ET SYNERGIES AVEC LES TERRITOIRES

À RETENIR

Ce premier atelier a permis aux participants de mieux appréhender le tracé de la future ligne et ses interactions avec le territoire.

Répartis en quatre tables, ils ont identifié les principaux projets, dynamiques et points de vigilance dont ils avaient connaissance à l'horizon 2035, dans sept différents domaines : mobilités, économie et agriculture, environnement, santé, éducation, tourisme, culture et sport.

Les échanges ont fait ressortir une attente partagée : mieux anticiper les interactions entre le projet ferroviaire et les projets du territoire, en particulier pendant la phase chantier. Les participants ont notamment souligné l'importance de préserver les circulations et les accès, de coordonner les calendriers et d'associer les acteurs concernés à la poursuite des études tout en garantissant la pérennité du développement local, dans un secteur marqué par un nombre d'infrastructures et d'activités élevés en périphérie de la métropole lyonnaise.

Les contributions ont été reportées sur des cartes et consignées dans des tableaux. Elles permettront aux équipes de SNCF Réseau et au groupement de maîtrise d'œuvre d'approfondir les sujets identifiés et, lorsque cela sera nécessaire, d'organiser des échanges complémentaires à une échelle plus locale.

Le territoire des Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan avait été divisé en cinq secteurs afin de permettre une analyse fine des enjeux. Chaque table a ensuite restitué les principaux enseignements de son travail à l'ensemble des participants.



Atelier de travail – Commission Territoriale des Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan

1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AGRICOLE DU TERRITOIRE

Les échanges ont mis en évidence la densité des projets économiques, logistiques et d'infrastructures dans la partie ouest du territoire, en particulier autour de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry, de Cargoport, de la ZAC de Chesnes et des futures plateformes ferroviaires. Les participants ont demandé une lecture globale de leurs calendriers, de leurs besoins fonciers et de leurs effets sur les trafics, l'agriculture et les mesures compensatoires. Les groupes ont recensé plusieurs projets de développement économique situés à proximité du tracé ou susceptibles d'être concernés par celui-ci :

- ▶ Le développement de la plateforme de chargement pour l'Autoroute Ferroviaire à Grand Gabarit (AFGG) permettant de faire monter les camions sur les trains une fois la ligne en service, pilotée par l'Etat ;
- ▶ La mise en place d'une plateforme de transports combinés (voir définitions en annexe 2) à Saint-Quentin-Fallavier ;
- ▶ L'extension ou la création de plusieurs zones d'activités économiques et artisanales (Zone d'Activité Concertée (ZAC) de Chesnes à Satolas-et-Bonce et Saint-Quentin-Fallavier, Zone d'Activité Economique (ZAE) du Rubiau à Satolas-et-Bonce, zone d'activité de Frontonas, ZAC Parc Techno 2 à Vaulx-Milieu ainsi que l'extension de la zone d'activité de Saint-Savin) ;

- Le développement de Cargoport et des activités logistiques au sud de l'aéroport, susceptibles d'accroître les flux routiers, notamment sur la RD29, et de générer de nouveaux besoins fonciers et environnementaux. Les participants ont proposé qu'un échange soit organisé avec Aéroports de Lyon afin de mieux coordonner ces évolutions avec le projet ferroviaire ;
- Les projets de réseaux liés aux énergies tels qu'un projet de méthanisation des bornes de la station d'épuration de Satolas-et-Bonce ou encore le projet de canalisation d'hydrogène Natran Hyfen à travers la plaine de la Bourbre.
- Le développement et la recherche de zones propices à l'exploitation de la ressource en eau, pour les populations mais aussi pour les nombreuses activités industrielles en place. Une usine de traitement d'eau potable est ainsi à l'étude dans la commune de Satolas-et-Bonce. Une recherche d'eau potable est également prévue dans le secteur des Avinans à proximité de la Bourbre et pourrait à terme être conduite vers les sites de captage du Loup et de la Ronta (Satolas-et-Bonce et Saint-Quentin-Fallavier).

FOCUS SUR LES COMPENSATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les modalités de compensation environnementale ont suscité plusieurs questions. Les participants ont notamment demandé que les besoins liés aux différents projets économiques du territoire soient appréciés de manière globale, en tenant compte de leurs effets cumulés sur les terres agricoles.

Ils ont également souhaité que les mesures compensatoires déjà engagées dans certains secteurs soient recensées et articulées avec celles qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre de la Section française du Lyon-Turin, afin de garantir une approche cohérente à l'échelle du territoire.

Les participants ont demandé que les études examinent les interactions possibles avec les activités existantes et les projets en développement, l'évolution des trafics routiers, les besoins fonciers cumulés et la protection de la ressource en eau. Ils ont notamment souligné la sensibilité des secteurs de captage du Loup et de la Ronta, dans un contexte où le territoire doit déjà répondre à des enjeux de qualité de l'eau liés aux PFAS (*voir définitions en annexe 2*).

Les participants ont signalé plusieurs exploitations et activités agricoles à proximité du tracé, notamment dans la plaine de la Bourbre et du Catelan. Ils ont attiré l'attention sur la qualité agronomique de ces terres, la présence d'activités d'élevage, de maraîchage, de grandes cultures et de pépinières, ainsi que sur le rôle des canaux, fossés, accès et franchissements dans le fonctionnement quotidien des exploitations.

Les échanges ont fait ressortir plusieurs attentes à examiner dans la poursuite des études :

Le maintien de l'accès aux parcelles agricoles et aux silos ;

- Le rétablissement des chemins et des itinéraires utilisés par les exploitants ;

- La possibilité de franchissement de la future infrastructure avec les engins agricoles ;
- L'analyse des solutions adaptées lorsque l'interaction avec une activité est confirmée ;
- La préservation des fossés et des canaux nécessaires à l'irrigation des terres.

2. MOBILITÉS ET CONTINUITÉS ENTRE LES TERRITOIRES

Les mobilités ont constitué un sujet transversal de l'atelier. Les participants ont souligné le besoin de renforcer les liaisons entre Bourgoin-Jallieu, L'Isle-d'Abeau, les zones d'activités et la gare et l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry, tout en préservant les connexions locales.

Une attention particulière a été demandée pour les rétablissements de voiries et de chemins, notamment autour de la ZAC de Chesnes, de la RD126, de la RD522 et des sorties de tunnel.

À noter pour la suite de la concertation

Afin de poursuivre un travail de concertation fin sur les croisements entre la future ligne et les mobilités du territoire, les groupes ont demandé que les documents présentés ne fassent pas uniquement apparaître les passages et ouvrages maintenus.

Ils souhaitent que les routes, chemins et itinéraires supprimés ou modifiés soient également clairement identifiés, ainsi que les solutions de rétablissement envisagées ou non.

De même, les conditions de circulation sur le territoire pendant la phase travaux ont été identifiées comme un sujet à étudier.

Différents projets en lien avec les mobilités ont été identifiés sur l'ensemble du territoire et se déploieront dans les prochaines années :

- ▶ Un parking relais pour la gare de tram-train à Janneyrias et un échangeur multimodal à La Verpillière ;
- ▶ Plusieurs projets de création ou de prolongement de pistes cyclables et de liaisons entre communes : voies modes doux dans la zone Rubiau, voie verte de la Bourbre sur le territoire de la CAPI, voie cyclable entre La Verpillière et Frontonas, liaison cyclable entre Saint-Marcel-Bel-Accueil et L'Isle-d'Abeau ou encore la liaison cyclable entre Saint-Savin et Bourgoin-Jallieu ;
- ▶ Différents projets routiers : le réaménagement de giratoires au sud de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry en prévision de l'évolution du secteur, un projet de contournement routier en direction de l'aéroport à Satolas-et-Bonce, la rénovation d'un pont à la sortie de l'Isle-d'Abeau ou encore le projet de contournement de Flosailles qui permettra de désengorger l'axe entre Saint-Chef et Saint-Savin.

Les groupes ont mis en avant plusieurs points clés pour la réalisation de ces projets en lien avec la future Section française du Lyon-Turin :

- Assurer la compatibilité des projets de mobilité avec les travaux de la future ligne afin d'identifier les interactions et adaptations utiles ;
- Prendre en compte le dimensionnement des axes déjà contraints et au trafic en hausse ;
- Maintenir les continuités des transports (notamment scolaire) et des circulations routières, agricoles, piétonnes et cyclables pendant la phase chantier ;
- Articuler le projet avec le Schéma cyclable de la CAPI et des Balcons du Dauphiné.

3. PROTECTION DES MILIEUX NATURELS, DES ZONES HUMIDES ET GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Les groupes ont souligné la sensibilité environnementale de plusieurs secteurs traversés par le tracé, notamment la plaine de la Bourbre et du Catelan et ont identifié différents projets en lien avec la thématique :

- ▶ Des démarches de restauration des cours d'eau et milieux humides de la Bourbre et du marais Bourbre-Catelan ;
- ▶ Des protections des continuités écologiques telles que le fuseau du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) entre l'Isle-d'Abeau et Vaulx-Milieu ou encore un projet d'éco-pont au-dessus de la Bourbre et de l'A43 à Vaulx-Milieu ;

Quelles synergies avec le projet ?

Les participants ont proposé d'examiner les opportunités offertes par la future infrastructure, notamment pour :

- Aménager de nouvelles liaisons de transports collectifs ou modes doux ;
- Relier les communes aux zones d'activités, aux équipements et à l'aéroport ;
- Améliorer certaines connexions locales ;
- Etudier la possibilité de dévier une partie de la circulation traversant certains centres-villages.

Le projet ferroviaire a ainsi été envisagé non seulement au regard de ses effets sur les déplacements existants, mais aussi comme un support potentiel pour développer les mobilités actives et les transports collectifs à l'échelle du territoire.

- Des mesures compensatoires en développement comme le déplacement de la mouette terrestre (Œdicnème criard)



Atelier de travail – Commission Territoriale des Plaines de l’Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan – 11 juin 2026 ©Oktokunst

Plusieurs points de vigilance ont été identifiés :

- Articuler les mesures compensatoires environnementales déjà réalisées dans le cadre des projets avec celles mises en œuvre dans le cadre de la Section française du Lyon-Turin ;
- Prendre en compte le fonctionnement hydraulique global du territoire et analyser les effets des remblais sur la circulation de l’eau ;
- Préserver les passages grandes faunes ainsi que les continuités écologiques entre le nord et le sud (voir définitions en annexe 2) ;
- Assurer une bonne prise en compte des zones humides ;
- Vigiler les sites de dépôt de matériaux liés aux chantiers de la ligne.

Plus globalement, Les participants ont demandé que les études distinguent les interactions déjà identifiées de celles restant à caractériser et qu’elles soient conduites en lien avec l’EPAGE de

la Bourbre, le Conservatoire d’espaces naturels et les collectivités concernées.

4. LOGEMENT

Les participants ont signalé des logements existants ou en construction ainsi que plusieurs aires d’accueil des gens du voyage à proximité du projet. Ils ont demandé que les effets éventuels sur ces secteurs soient caractérisés, notamment en matière de bruit, d’accès et d’organisation du chantier. Ils ont également souhaité disposer, à mesure de l’avancement des études, d’informations sur la localisation des bases travaux et sur la vocation future de ces espaces.

5. LOISIRS ET TOURISME

- Les participants ont recensé plusieurs activités, équipements et sites fréquentés à proximité du tracé. Ils ont demandé que les interactions éventuelles avec le projet et le chantier soient examinées au regard de leur accessibilité, de leur fréquentation et de leur fonctionnement Du maintien de l’activité du karting à Saint-Laurent-de-Mure ;
- Du club « Kayak en L’Isle » sur la Bourbre ;
- Le château de Chanille à Saint-Marcel-Bel-Accueil qui accueille des séminaires et mariages et est en cours de développement ;
- La chapelle de Villieu à Saint-Marcel-Bel-Accueil ;
- Les chemins de randonnée à l’Isle-d’Abeau qui sont très fréquentés et auront une vue directe sur le projet.

FOCUS SUR LES AIRES D’ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le sujet des aires d’accueil des gens du voyage a été particulièrement relevé, le territoire étant identifié comme particulièrement concerné par ces flux de populations :

- Extension de l’aire d’accueil des gens du voyage pour les grands passages à Villefontaine ;
- Une zone utilisée par les gens du voyage impactée par le projet et qui ne pourra pas être compensée ;
- Des aires d’accueil à Frontonas et l’Isle-d’Abeau.



Atelier de travail – Commission Territoriale des Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan – 11 juin 2026 ©Oktokunst

6. SYNTHÈSE DE L'ATELIER 1

L'atelier a mis en évidence la densité des projets, activités et usages présents à proximité de la future ligne, avec des enjeux particuliers autour de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry, de la ZAC de Chesnes, de la plaine de la Bourbre et du Catelan et des secteurs de tunnel. Les participants ont demandé que les mobilités, les accès agricoles et économiques, les milieux naturels, l'eau, l'habitat et les loisirs soient examinés de manière croisée. Ils ont souligné l'importance de rapprocher les calendriers, de préserver les continuités nécessaires au fonctionnement du territoire et d'associer les collectivités, gestionnaires et acteurs concernés à la poursuite des études. Les contributions recueillies permettront de préciser les interactions avec le projet et d'identifier les sujets nécessitant des approfondissements complémentaires.

Comment les porteurs de projet prendront-ils en compte ces contributions ?

Les contributions recueillies ont été consolidées et transmises aux équipes de SNCF Réseau et au groupement de maîtrise d'œuvre chargé des études d'Avant-Projet Détaillé (Setec – Artelia) afin d'enrichir la connaissance sur un territoire amené à évoluer.

Les points soulevés seront analysés au regard de leur localisation, de leur temporalité, de leur niveau d'interaction avec le projet et de l'état d'avancement des études. Selon les sujets, ils pourront conduire à compléter les données disponibles, approfondir une analyse ou organiser un échange avec les acteurs concernés.

Leur prise en compte fera l'objet de restitutions lors des prochaines étapes de la concertation.

CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS

Cette première journée d'ateliers constitue une étape importante de la concertation engagée par SNCF Réseau avec les territoires. Elle a permis de réunir des élus, des acteurs institutionnels, techniques, économiques, agricoles et associatifs autour d'un objectif commun : croiser les expertises, partager les réalités locales et enrichir les études par la connaissance du terrain.

La richesse des contributions recueillies montre tout l'intérêt de cette démarche de co-construction. Les échanges ont permis de mieux comprendre les dynamiques du territoire, de localiser des points de vigilance et de faire émerger des attentes concrètes sur les mobilités, les activités économiques et agricoles, l'eau, le paysage, le patrimoine et le cadre de vie. Ils constituent désormais une base de travail commune pour la poursuite des études d'Avant-Projet Détaillé.

Pour chaque contribution, SNCF Réseau précisera, à mesure de l'avancement des études, si elle relève d'un complément de connaissance, d'une analyse technique à approfondir, d'un échange territorial complémentaire ou d'une contrainte ne permettant pas de la retenir. Les communes concernées seront associées aux approfondissements menés sur les sujets présentant une interaction directe avec leur territoire.

Les étapes à venir

Les contributions produites au cours des trois ateliers seront analysées par SNCF Réseau et le groupement de maîtrise d'œuvre. Elles permettront de compléter les données disponibles, d'approfondir les secteurs sensibles et d'identifier les sujets nécessitant des échanges complémentaires.

Un point d'avancement sur les enseignements issus de cette démarche sera présenté aux membres des Commissions Territoriales de Concertation dans les prochains mois, au fur et à mesure de la consolidation des analyses et de l'avancement des études.

Le dialogue se poursuivra dans la durée, à travers de nouveaux temps de travail collectifs et des rencontres ciblées avec les acteurs concernés. Depuis le printemps 2025, près d'une centaine de rencontres bilatérales ont déjà été organisées.

Cette journée ne clôt pas les échanges : elle ouvre une nouvelle séquence de travail partagé. La qualité du projet dépendra de notre capacité collective à poursuivre ce dialogue avec méthode, transparence et continuité, afin de construire des réponses au plus près des réalités du territoire.

S'informer et échanger avec SNCF Réseau

Afin de suivre l'évolution du projet un site internet peut être consulté : <https://www.projet-lyonturin.fr/fr>.

Une adresse de contact est également disponible et ouverte à toutes et tous afin de poser des questions ou faire d'éventuelles remarques : concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr.

ANNEXE 1 – STRUCTURES PARTICIPANTES

Structure ou service	Type de structure
Association de Développement des Transports en Commun (ADTC) SAVOIE	Association d'usagers des transports
Fédération Nationale des Usagers des Transports (FNAUT) Auvergne-Rhône-Alpes	Association d'usagers des transports
Association Frontonas vigilance	Association de riverains
Association LO PARVI	Association de défense de l'environnement
Association Porte de l'Isère Environnement (APIE)	Association de défense de l'environnement
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère	Communauté de communes
Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné	Communauté de communes
Communauté de Communes de l'Est Lyonnais	Communauté de communes
Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère	Association de défense de l'environnement
Chambre Agriculture 38	Acteur agricole
Chambre Agriculture 69	Acteur agricole
Commune de Bourgoin-Jallieu	Commune
Commune de Frontonas	Commune
Commune de la Verpillière	Commune
Commune de l'Isle d'Abeau	Commune
Commune de Saint-Laurent-de-Mure	Commune
Commune de Saint-Marcel-Bel-Accueil	Commune
Commune de Saint-Savin	Commune
Commune de Satolas-et-Bonce	Commune
Commune de Villefontaine	Commune
Direction Départementale des Territoires (DDT) 38	État
Direction Départementale des Territoires (DDT) 38- Service Agricole Développement Rural	État
Direction Départementale des Territoires (DDT) 69	État
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes	État
EPAGE de la Bourbre	Syndicat de rivières
Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) 38	Acteur agricole
Fédération de chasse de l'Isère	Fédération
SEMIDAO	Syndicat des eaux
Sénateur Damien MICHALLET - Département de l'Isère	Sénat
Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD)	Syndicat mixte
Syndicat mixte SCoT Nord-Isère	Syndicat mixte

ANNEXE 2 – LEXIQUE

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Equipe d'experts qui accompagne et conseille le maître d'ouvrage dans la préparation, le pilotage et le suivi du projet, par exemple sur les sujets environnementaux, fonciers, géotechniques, de communication ou de concertation...).

Avant-Projet Détaillé (APD) : Phase d'études approfondies qui précise la conception du projet : dimensions des ouvrages, choix techniques, méthodes et conditions de réalisation, insertion dans les territoires, mesures environnementales et estimation plus précise du coût des travaux. Pour les accès français du Lyon-Turin, SNCF Réseau conduit cette phase d'études entre 2025 et 2028.

Avant-Projet Sommaire (APS) : Première phase d'études qui définit les grandes caractéristiques du projet, les principales solutions envisagées et une première estimation de son coût. Dans le cadre du Lyon-Turin, les études APS ont notamment alimenté le dossier d'enquête publique ayant conduit à la Déclaration d'utilité publique (DUP) de 2013.

Continuités écologiques : Ensemble d'espaces naturels ou semi-naturels reliés entre eux, permettant aux espèces animales et végétales de se déplacer, de se nourrir, de se reproduire et d'accomplir leur cycle de vie. Elles contribuent à préserver la biodiversité malgré la présence d'aménagements humains.

Maîtrise d'ouvrage (MOA) : Entité qui organise le projet, fixe les besoins, le budget et les objectifs et s'assure de la bonne réalisation de la future ligne ferroviaire. Pour la Section française du Lyon-Turin, c'est SNCF Réseau qui assure cette mission pour le compte de l'Etat français.

Maîtrise d'œuvre (MOE) : Équipe chargée de concevoir techniquement le projet et ses ouvrages, à partir des études antérieures et des données disponibles. Elle réalise notamment les études techniques et environnementales nécessaires à la conception. Pour les études APD des accès français du Lyon-Turin, la maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Setec – Artelia. WSP intervient spécifiquement sur les ouvrages de reconnaissance des tunnels de Chartreuse et de Belledonne.

Passages grande faune : Aménagements aériens ou souterrains conçus pour permettre aux grands animaux sauvages, tels que les cerfs, les chevreuils ou les sangliers, de franchir en sécurité des infrastructures comme une voie ferrée, une route ou une autoroute. Ils contribuent à limiter les collisions et à maintenir les déplacements de la faune.

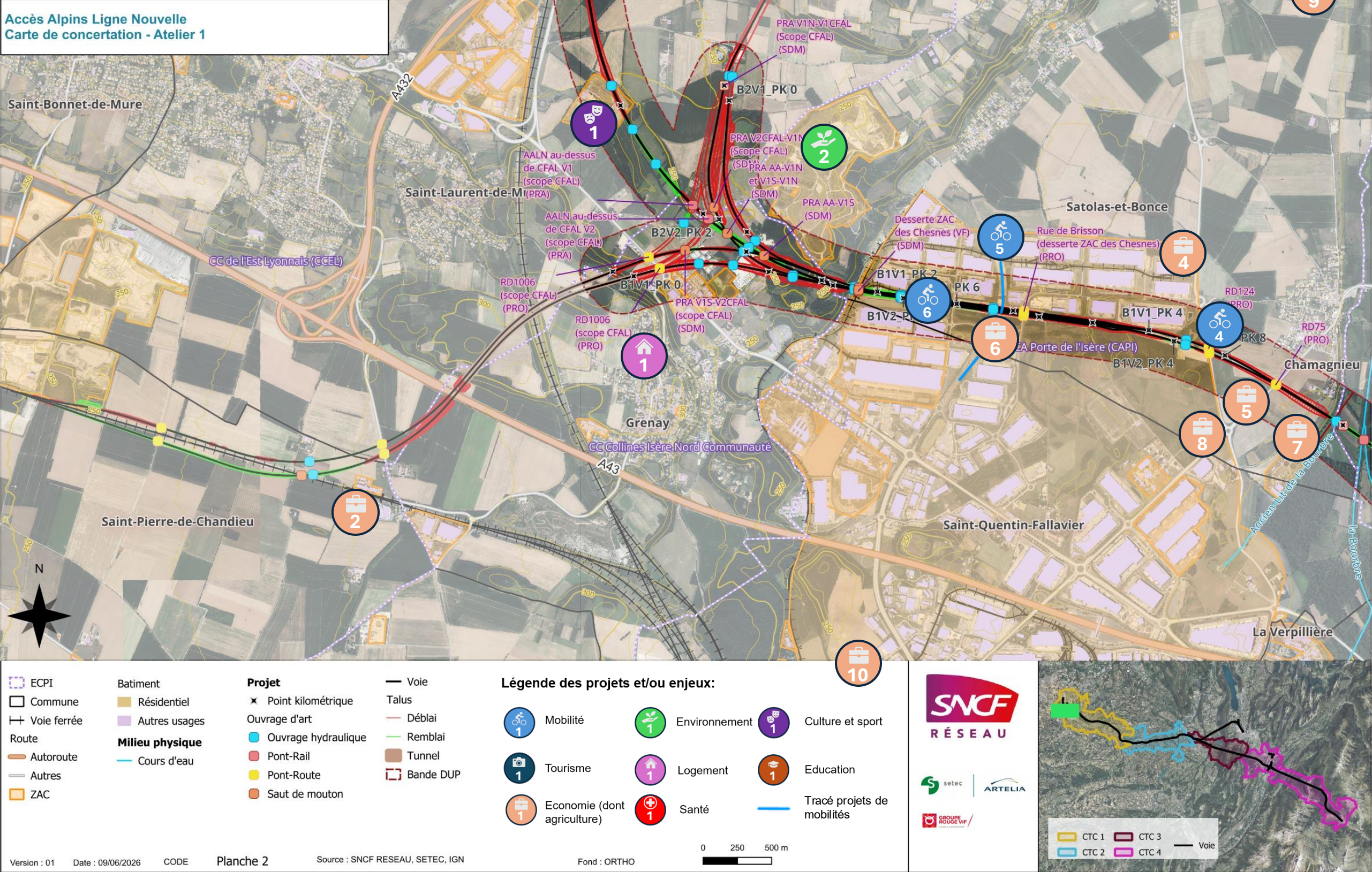
PFAS : Famille très large de substances chimiques de synthèse utilisées notamment pour leurs propriétés antiadhésives, imperméabilisantes ou résistantes à la chaleur. Très persistantes dans l'environnement, elles sont parfois qualifiées de « polluants éternels » : elles peuvent contaminer durablement l'eau, les sols et les aliments. Certaines substances de cette famille sont associées à des effets nocifs pour la santé et l'environnement.

Plateforme de transports combinés : Infrastructure logistique permettant de transférer des marchandises d'un mode de transport à un autre. Dans ce cas, elle permet principalement le transfert de marchandises de la route vers le rail, par exemple par le chargement de conteneurs, de caisses mobiles ou de semi-remorques sur des trains.

CTC Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan (11 juin 2026) – Atelier 1 : Projets connexes et synergies avec les territoires



CTC Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan (11 juin 2026) – Atelier 1 : Projets connexes et synergies avec les territoires



CTC Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan (11 juin 2026) – Atelier 1 : Projets connexes et synergies avec les territoires



CTC Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan (11 juin 2026) – Atelier 1 : Projets connexes et synergies avec les territoires



CTC Plaines de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan (11 juin 2026) – Atelier 1 : Projets connexes et synergies avec les territoires



Atelier 1 (11 juin 2026) - Projets connexes et synergies avec les territoires									
N° CARTE LEGENDEE	n° de page de l'information	Thématique du projet ou politique publique	Localisation	Précision calendaire	Porteur du projet	Précisions	Niveau d'interaction identifié	Point d'attention / synergies potentielles	
1	p. 2	Culture et sport	Saint-Laurent-de-Mure			Karting		Quid du maintien de l'activité ou de sa délocalisation ?	
		Culture et sport							
2	p.4	Culture et sport	L'Isle-d'Abeau / Saint-Marcel-Bel-Accueil					Association sportive de l'Isle-d'Abeau en lien avec Saint-Marcel-Bel-Accueil	
3	p.3	Culture et sport	L'Isle-d'Abeau / La Verpillière					Club Kayak en l'Isle sur la Bourbre	
1	p.1	Economie	Colombier-Saugnieu		Aéroport de Lyon	Aménagement de la zone Cargoport avec d'importants projets logistiques qui vont augmenter le trafic routier + mesures compensatoires à mettre en œuvre (environ 80 hectares)		Les participants recommandent de rencontrer ADL sur les projets qu'ils portent : augmentation de flux importants au sud de l'aéroport avec un impact sur le routier et notamment la RD29 à anticiper	
						Entrepôt Amazon en croissance avec passage de 300 à 1 600 employés			
2	p. 2	Economie	Saint-Pierre-de-Chandieu					Silos Oxyane	
3	p.1	Economie	Saint-Laurent-de-Mure		SNCF / Etat	Projet de plateforme de chargement rail / route			
						Plateforme multimodale rail / route		Vigilance à avoir quant à l'augmentation du flux de poids-lourds	Nécessité d'une approche globale pour le secteur afin d'intégrer l'ensemble des projets connexes (CFAL, plateforme multimodale, bases travaux...)
						Plateforme intermodale rail / route liée directement au Lyon-Turin. Vigilance à avoir sur le sujet des mesures compensatoires et le monde agricole			
4	p. 2	Economie	Satolas-et-Bonce / Saint-Quentin-Fallavier	En attente de décision pour l'intérêt national	CAPI	Extension de la ZAC de Chesnes		Interactions avec des terres agricoles	
						Extension du Parc d'activités de Chesnes			
				Etudes en cours		Création de bassins d'eau pluviales pour la ZAC de Chesnes. A proximité de la ZAC de Chesnes, à l'entrée de la commune de Satolas-et-Bonce			
5	p. 2	Economie	Satolas-et-Bonce		CAPI / Conseil départemental de l'Isère	Projet de ZAE du Rubiau			
						Zone Rubiau avec projet d'extension			
6	p. 2	Economie	Satolas-et-Bonce	Horizon 2028	DSP	Crématorium			
7	p. 2	Economie	Satolas-et-Bonce	Etudes en cours jusqu'en 2029 puis dépôt des dossiers règlementaires en 2029/2030 avant démarrage des travaux	CAPI	Projet de méthanisation des bornes de la STEP de Traffeyère			
8	p. 2	Economie	Localisation à définir mais sur secteur Satolas-et-Bonce / Saint-Quentin-Fallavier	Etudes AVP en 2026 et PRO en 2027	CAPI	Usine de traitement d'eau potable		Problème concernant la qualité de l'eau potable (PFAS) sur le territoire de la CAPI qui nécessite la mise en place d'un plan de traitement	
9	p. 2	Economie	Satolas-et-Bonce, à proximité de la Bourbre		CAPI (service eau)	Projet de recherche d'eau potable dans le secteur des Avinans		Si l'eau est de bonne qualité, il sera nécessaire de réaliser des conduites d'eau jusqu'au site du Loup et de la Ronta.	
10	p. 2	Economie	Saint-Quentin-Fallavier			Plateforme de transports combinés			
11	p.3	Economie	L'Isle-d'Abeau / Frontonas Plaine de la Bourbre Axe nord-sud			Canalisation d'hydrogène Natran HYFEN			
				Environ 2035/2040	Société Natran	Projet de transport d'hydrogène			
12	p.3	Economie	Frontonas	Après 2038	CCBD	Extension de la zone d'activités qui pourrait impacter le trafic			
13	p.3	Economie	Frontonas / Vaulx-Millieu	Action en cours	CAPI (sur son territoire)	Activités agricoles d'élevage et de maraîchage à conserver			
						Entretien des canaux de l'ex SIM pour conserver les terrains agricoles			
14	p.3	Economie	Vaulx-Millieu (hors carte)		CAPI	ZAC Parc Techno 2			
15	p.3	Economie	La Verpillière - Ferme de Cabale					Sécurisation de l'accès poids-lourds à penser + continuité de l'activité économique	
								Silo agricole existant à prendre en compte, notamment via la gestion des rétablissements routiers	
16	p.4	Economie	Saint-Marcel-Bel-Accueil			Présence d'un maraîcher			
					Agriculteur	Activité maraîchère en projet d'extension			
17	p.4	Economie	Bourgoin-Jallieu					Présence d'une activité agricole et commerciale (pépiniériste)	
18		Economie	Saint-Savin		Commune de Saint-Savin / CAPI				
1	p.1	Environnement	Saint-Laurent-de-Mure			Extension de la zone d'activités			
2	p.2	Environnement	Satolas-et-Bonce		SUEZ	Centre d'enfouissement de SUEZ			
2	p.3	Environnement	Saint-Quentin-Fallavier, Satolas-et-Bonce, Chamagnieu		CEN Isère / EPAGE de la Bourbre	Projet de restauration hydrologique du Marais de la Confluence Bourbre-Catelan		Lié au projet amont de restauration hydromorphologique de la Bourbre.	Prise en compte nécessaire de l'aménagement sur le fonctionnement hydrologique des marais
						Marais de la confluence de la Bourbre - Catelan		Existence de précédentes mesures compensatoires environnementales qui pourraient être percutées par le projet	
3	p.3	Environnement	Frontonas					Manque le rétablissement de deux fossés existants. Vigilance à avoir sur le recensement des fossés agricoles	Chemin existant le long du ruisseau des Gonas à vigiler
4	p.3	Environnement	Saint-Quentin-Fallavier, Satolas-et-Bonce, Chamagnieu					Traversée de la zone humide et de la zone d'expansion des crues du Catelan	

5	p.3	Environnement	Secteur Vaulx-Milieu / Villefontaine / Saint-Quentin-Fallavier et La Verpillière, en amont de la confluence Bourbre-Catelan	Projet en suspens sur cette tranche	EPAGE de la Bourbre et CAPI	Projet de restauration éco-hydro-morphologique de la Bourbre		Projet nécessaire pour les fonctionnalités des marais, la restauration de l'état des tourbes et favorable pour l'atténuation des effets du changement climatique	Il est nécessaire de prendre en compte l'impact du projet sur la circulation des eaux : à la fois l'entrée et la sortie mais aussi le besoin de divagation du cours d'eau reméandré (quel effet des remblais ?)
						Projet de renaturation de la Bourbre		Tout le linéaire	
6	p.3	Environnement	L'Isle-d'Abeau / Vaulx-Milieu			Fuseau Schéma Régional de Cohérence Ecologique SRCE			
7	p.3	Environnement	Vaulx-Milieu					Vigilance sur les sites de dépôts de matériaux	
8	p.3	Environnement	Vaulx-Milieu	Echanges entre l'exploitations des Guinguettes et Vaulx-Milieu (entre 2027 et 2028)	CAPI / AREA / Conseil département de l'Isère	Projet d'éco-pont pour traverser l'A43 et la Bourbre		Vigilance sur la préservation des passages grandes faunes et des continuités nord-sud	
9	p.4	Environnement	Saint-Marcel-Bel-Accueil / L'Isle-d'Abeau					Le projet créera une rupture du corridor écologique. Qu'est-il prévu ?	
10	p.4	Environnement	Sain-Savin / Bourgoin-Jallieu	Démarrage des recherches d'eau en 2025	CAPI (service eau)	Recherche d'eau potable pour la CAPI		Si les reches sont fructueuses, des réseaux structurants seront à réaliser	
11	p.4	Environnement	Bourgoin-Jallieu					Assurer une bonne prise en compte des corridors écologiques et des zones humides existants	
12	p.5	Environnement	Nivolas / Ruy-Montceau / Sérézín-de-la-Tour	Travaux en cours	CAPI (service eau)	Travaux de liaison d'eau potable			
1	p.2	Logement	Grenay					Vigilance sur une zone de fléchaage des gens du voyage non-compensée	
2	p.3	Logement	Frontonas	en cours de livraison	Bailleur / acquéreur	Parc de logements			
3	p.3	Logement	Frontonas et l'Isle-d'Abeau					Présence d'aires d'accueil à prendre en compte	
4	p.3	Logement	Villefontaine		Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Aires de Voyage en Nord Isère (SAGAV)	Extension de l'aire d'accueil des gens du voyage pour les grands passages			
5	p.3	Logement	L'Isle-d'Abeau	En cours de construction		Lotissement en cours de construction		Vigilance sur la protection acoustique à apporter	
1	p.1	Mobilités	Janneyrias / Tignieu					Protection des habitations à assurer	
						Projet de parking relais pour la gare tram / train			
2	p.1	Mobilités	Colombier-Saugnieu - Gare TGV Lyon Saint-Exupéry		horizon 2035	Besoin de connexion entre Bourgoin-Jallieu et L'Isle-d'Abeau et la gare de Lyon Saint-Exupéry			
3	p.1	Mobilités	Saint-Laurent-de-Mure / Satolas-et-Bonce		Département du Rhône / APRR	Projet d'aménagement des giratoires du sud de l'aéroport et de l'accès à la bretelle de l'A432. Le projet doit servir à améliorer le trafic routier lié notamment à Amazon et Cargoport			
					Conseil départemental du Rhône	Projet de réaménagement des ronds-points en prévision de la réalisation d'une plateforme de transbordement rail / route			
4	p.2	Mobilités	Satolas-et-Bonce		CAPI / Conseil départemental de l'Isère	Zone Rubiau avec création d'infrastructures routières et modes doux		Anticiper la continuité des flux et le dimensionnement du trafic à venir	
5	p.2	Mobilités	Satolas-et-Bonce		Département de l'Isère ?	VPS = projet de contournement routier en direction de l'aéroport		Des emplacements réservés sont inscrits aux documents d'urbanisme pour ce projet	
6	p.2	Mobilités	Satolas-et-Bonce					Rétablissement de voiries entre la ZAC des Chesnes et le village à assurer	
								Enjeu de maintien du franchissement de la rue des Combes (route négociée au moment de la réalisation de la zone d'activité et qui permet de desservir la commune et de faciliter l'accès des habitants à l'autoroute)	
7	p.3	Mobilités	Chamagnieu / La Verpillière			Projet de voie verte en direction de la ViaRhôna			
8	p.3	Mobilités	La Verpillière - Frontonas		Conseil départemental de l'Isère	Développement d'itinéraires cyclables, notamment la voie verte de la Bourbre			
						Projet de voie cyclable entre les deux communes		Vigilance car il s'agit de l'itinéraire pour les convois exceptionnels	
9	p.3	Mobilités	La Verpillière			Piste piétons / cyclistes			
10	p.3	Mobilités	La Verpillière			Projet d'échangeur multimodal			
11	p.3	Mobilités	Frontonas					Passage agricole sous la RD 126 à prévoir	
12	p.3	Mobilités	Frontonas					Vigilance à avoir sur un chemin existant et non répertorié le long du ruisseau	
13	p.3	Mobilités	Frontonas					Souhait de rétablir deux fossés existants qui ne semblent pas l'être dans le projet actuel	
14	p.3	Mobilités	L'Isle-d'Abeau					Préserver la circulation entre l'Isle-d'Abeau et la gare LGV	Enjeu des transports scolaires à assurer
15	p.3	Mobilités	Frontonas, Saint-Marcel-Bel-Accueil, L'Isle-d'Abeau - connexion avec les Balcons du Dauphiné et la CAPI		CAPI / CCBD				
						Schéma cyclable			
16	p.3	Mobilités	Saint-Savin / Frontonas					Flot de véhicules important entre les deux communes. La RD 126 est totalement insuffisante vis-à-vis du passage actuel	
17	p.3	Mobilités	L'Isle-d'Abeau	fin d'année 2026	CAPI / en lien avec la commune	Rénovation du pont du port de l'Isle en sortie de ville (nord)			
18	p.4	Mobilités	Saint-Marcel-Bel-Accueil / L'Isle-d'Abeau		CAPI / CCBD	Liaison cyclable			
						Liaison entre les deux communes			
19	p.4	Mobilités	Bourgoin-Jallieu / Saint-Savin		Commune de Saint-Savin / CAPI	Piste cyclable en connexion entre Saint-Savin et Bourgoin-Jallieu par Mozas			
					CAPI	Réalisation d'une voie cyclable		Opportunité de profiter du projet pour y adjoindre une voie modes doux ou transports en communs de liaison entre les communes de Bourgoin-Jallieu, l'Isle-d'Abeau, le Parc de Chesnes	
20	p.4	Mobilités	Saint-Savin					Déviaton de la RD522 à vigiler	
						Projet de contournement de Flosailles afin de désengorger la route départementale entre Saint-Chef et Saint-Savin		Gestion de la tête de tunnel en lien avec la RD522 à assurer	
21	p.4	Mobilités	Ruy-Montceau / Sérézín-de-la-Tour			Déviaton Flosailles			
								Enjeux de continuité routière en phase travaux en sortie de tunnel	

1	p.3	Tourisme	Saint-Marcel-Bel-Accueil			Château de Chanille, lieu de séminaire et de mariage en projet d'agrandissement			
2	p.3	Tourisme	L'Isle-d'Abeau	2026 - 2028	Ville / CAPI / Conseil département de l'Isère	Réaménagement de l'entrée de ville (RD208 A, place du bourg...)			
3	p.3	Tourisme	Saint-Marcel-Bel-Accueil			Chapelle de Villieu			
4	p.4	Tourisme	L'Isle-d'Abeau					Chemin de randonnée existant avec niveau élevé de fréquentation et vue directe sur le projet	